

# Le Reflet

## Bulletin mensuel du marché agricole

Ce document est disponible sur Internet à l'adresse: <http://www.oma.gov.ml/> Consultez et faites nous parvenir vos réactions

Août 2005

### Les prix des céréales poursuivent leur ascension. Par contre ceux des produits horticoles ont une tendance à la baisse sur les marchés

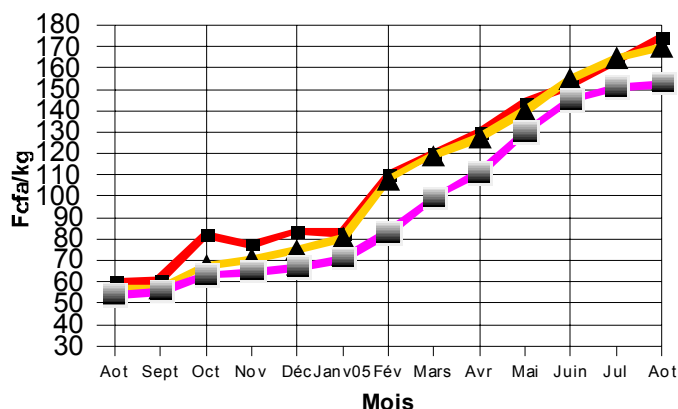
#### Céréales sèches

##### Les prix au producteur des céréales sèches continuent de hausser ce mois-ci

A l'instar des mois passés comme c'est si bien illustré dans le graphique 1 ci-dessous, les prix au producteur des céréales sèches ont encore haussé au cours de ce mois d'Août 2005. Ainsi, ils passent de 163 à 175 F/Kg pour le mil, de 165 à 170 F/Kg pour le sorgho et de 151 à 153 F/Kg pour le maïs, soit des hausses respectives de 7, 3 et 1 % (Cf tableau 2C et graphique 1). Cependant on note un léger fléchissement dans la hausse du prix du maïs.

##### Graphique 1

Prix moyens nationaux pondérés au producteur



—■— Prix Mil      —▲— Prix Sorgho  
—■— Prix Maïs

S'agissant des quantités vendues par les producteurs, elles ont sensiblement baissé, par rapport au mois passé, en passant de 1.483 à 880 tonnes pour le mil, de 645 à 382 tonnes pour le sorgho et de 193 à 86 tonnes pour le maïs, soit des baisses respectives de 41, 41 et 55%.

La hausse des prix des céréales sèches s'explique essentiellement par:

- la faiblesse de l'offre par rapport à la demande globale et;
- la quasi-inexistence des stocks commerciaux au niveau des producteurs.

*Sur les marchés de regroupement, les hausses de prix se poursuivent également. Par contre sur ceux de gros des capitales régionales, les prix ont une tendance générale légèrement à la baisse*

Les prix de gros des céréales sont, à l'instar des marchés ruraux, en hausse sur les marchés de regroupement. Cependant on note une tendance générale à la baisse sur les marchés de gros des capitales régionales.

Ainsi sur les marchés de regroupement, les prix de gros à la vente relevés, ce mois-ci, ont été entre :

- 185 F/Kg à San et 215 F/Kg à Niono pour le mil contre 173 F/Kg à San et 200 F/Kg à Niono le mois passé;

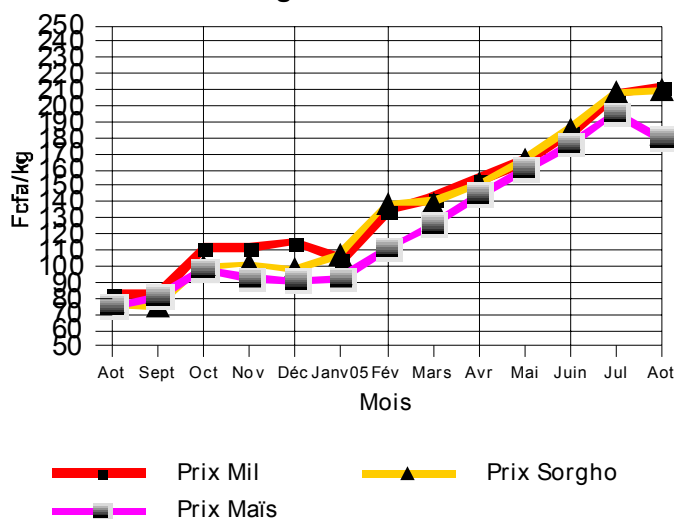
- 177 F/Kg à San et 210 F/Kg à Bla pour le sorgho contre 173 F/Kg à San et 187 F/Kg à Koutiala en Juillet 2005;
- 180 F/Kg ce mois-ci contre 178 F/Kg le mois précédent sur le seul marché de Koutiala où le maïs a été observé au cours du mois. ( Cf tableau 3A).

S'agissant des marchés de gros des capitales régionales, les prix de gros à l'achat sont en légère baisse sur la majorité des marchés et pour toutes les céréales sèches. Cependant à Bamako, le prix de gros à l'achat a fluctué légèrement à la hausse pour le mil et le sorgho et à la baisse pour le maïs. Ainsi, il est passé de 207 à 211 F/Kg pour le mil, de 209 à 210 F/Kg pour le sorgho et de 195 à 180 F/Kg pour le maïs, soit des hausses de 2 et 1% respectivement pour le mil et le sorgho et une baisse de 8 % pour le maïs (Cf tableaux 4C, 4D et graphique 2). Sur les marchés de gros des capitales régionales, les quantités de mil et de sorgho, entrées sont en diminution par rapport au mois passé à cause de la reprise des exportations sur le Niger.

Par contre ces quantités sont en augmentation pour le maïs. Toute chose qui s'explique d'une part par la poursuite des entrées des 100.000 tonnes de maïs exonérées de la TVA et l'arrivée tout proche et/ou timide sur les marchés du maïs de la nouvelle récolte.

**Graphique 2**

**Prix gros achat à Bamako**



### **Les exportations vers les pays voisins sont en hausse ce mois ci**

Au cours de ce mois d'Août 2005, les quantités exportées sont en hausse. En effet, il a été exporté effectivement 1.120 tonnes de céréales contre 755 tonnes le mois passé, soit une hausse de 48 % (Cf tableau ci-dessous sur les exportations de céréales sur les pays voisins ). Cette hausse des exportations s'explique essentiellement par leur poursuite en quantités plus importantes de mil et de sorgho sur le Niger.

Parallèlement aux exportations, des importations de céréales des pays voisins ont eu lieu au cours du mois. Ces importations effectuées sur les marchés suivis par l'OMA portent sur le riz et le maïs et ont baissé en passant de 1.810 tonnes le mois passé à 1.195 tonnes ce mois-ci. Ces quantités importées sont constituées de 775 tonnes de riz RM40 et BB. du Sénégal, 260 tonnes de riz RM40 de la Côte d'Ivoire et 160 tonnes de maïs du Sénégal. Elles ne prennent pas en compte les chiffres du Grand Grenier du Bonheur (GGB) et du Grand Distributeur de Céréales au Mali (GDCM).

### **Exportation des céréales sur les pays voisins ( en tonnes )**

Pays	Mil	Sorgho	Maïs	Riz
RCI	40	-	-	-
BF	13	25	7	-
MAURIT.	-	-	-	-
SÉNÉGAL	-	-	-	-
NIGER	785	250	-	-
GHANA	-	-	-	-
GUINEE	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>838</b>	<b>275</b>	<b>7</b>	<b>-</b>

Source : OMA

**Par rapport à la même période de l'année dernière, les prix sont plus élevés**

Les prix des céréales sèches dépassent largement ceux de la même période de l'année dernière. Ainsi en Août 2005 sur les marchés ruraux, ces prix sont de

175 F/Kg pour le mil, 170 F/Kg pour le sorgho et 153 F/Kg pour le maïs, contre respectivement 60, 57 et 54 F/Kg en Août 2004. Ce qui donne des écarts de 115 F/Kg pour le mil, 113 F/Kg pour le sorgho et 99 F/Kg pour le maïs ( Cf graphique 1 ). Dans le District de Bamako également, les prix de gros à l'achat sont supérieurs pour toutes les céréales sèches. Ils sont ce mois-ci de 211 F/Kg pour le mil, 210 F/Kg pour le sorgho et 180 F/Kg pour le maïs contre respectivement 82, 76 et 75 F/Kg en Août 2004 ( Cf graphique 2 ).

La supériorité des prix de cette année par rapport à ceux de l'année dernière s'explique d'une part par une campagne agricole 2004/05 moins bonne que la précédente et entachée par les dégâts acridiens dans la bande nord sahélienne et le déficit pluviométrique en fin de campagne agricole 2004/05 et, d'autre part, par une demande plus forte que l'offre sur les marchés. Ces demandes étaient essentiellement extérieures.

## **Riz des Décortiqueuses Privées**

***Les prix au producteur du riz des Décortiqueuses Privées ( Riz DP ) ont progressé encore au cours de ce mois d'Août 2005***

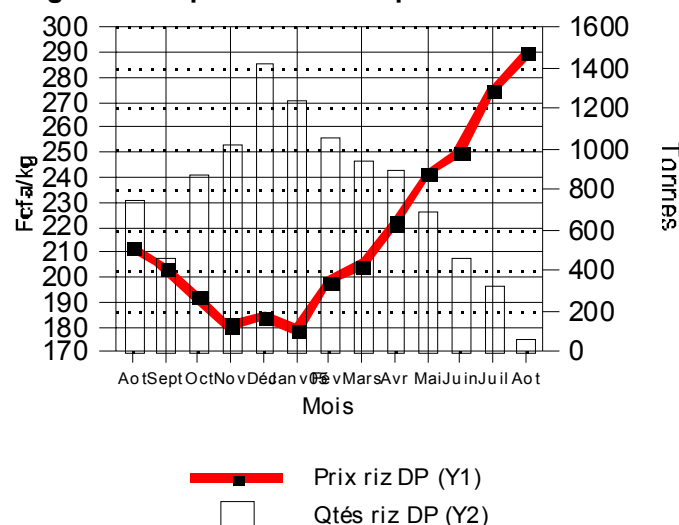
La moyenne des prix pondérés au producteur du riz DP relevés sur les marchés de la région de Ségou a, au cours de ce mois d'Août 2005, augmenté en passant de 275 à 290 F/Kg, soit 6 % de hausse.

Pour ce qui concerne les quantités vendues par les exploitants sur les marchés ruraux de Ségou, elles ont sensiblement baissé en passant de 329 tonnes le mois passé à 60 tonnes ce mois-ci, soit une baisse de 82 % (Cf tableau 2D et graphique 3). De même, les quantités de riz en provenance des zones de l'Office du Niger pour l'intérieur du pays ont nettement baissé ce mois-ci. C'est ainsi que celles-ci sont passées de 3.715 tonnes le mois passé à 870 tonnes ce mois-ci, soit une baisse de 77 % (Source: Office National des Transports).

La hausse des prix du riz DP s'explique par la faiblesse de l'offre par rapport à la demande globale.

**Graphique 3**

**Ségou : Prix producteur et quantités collectées**



***Sur les marchés de gros des capitales régionales, les prix du riz DP sont en hausse***

Par rapport au mois passé, les prix sont en hausse sur les marchés de gros des capitales régionales. En effet, les prix de gros à l'achat ont haussé en passant de 287 à 307 F/Kg à Bamako.

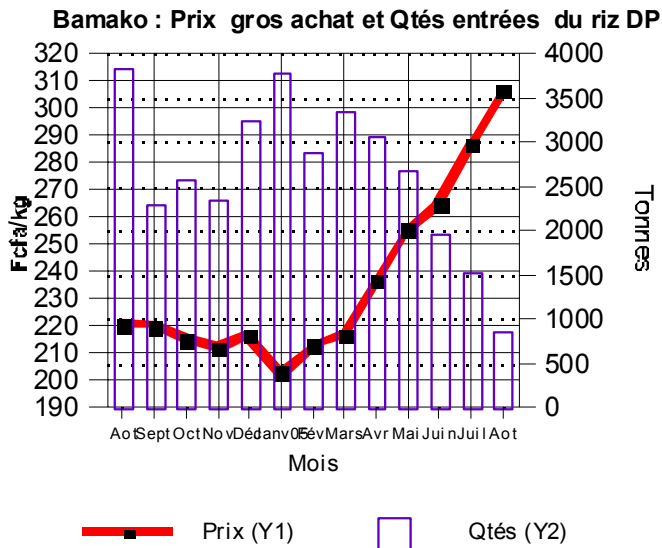
S'agissant des quantités entrées, elles ont baissé à Bamako en passant de 1.568 à 846 tonnes. (Cf tableau 4C et graphique 4).

***Par rapport au même mois de l'année 2004, les prix du riz DP sont nettement en hausse cette année***

Le prix moyen régional pondéré au producteur dans la région rizicole de Ségou est supérieur à celui du même mois de l'année 2004. Il est de 290 F/Kg ce mois-ci contre 212 F/Kg en Août 2004 (Cf graphique 3). De même à Bamako, le prix de gros à l'achat est de 307 F/Kg ce mois-ci contre 221 F/Kg pour le même mois de l'année 2004 (Cf graphique 4). Cette supériorité des prix aussi bien sur les marchés ruraux que sur ceux de gros des capitales régionales s'explique d'une part par les effets du niveau élevé des prix des céréales sèches par rapport à l'année 2004 à la même période et d'autre part par la hausse

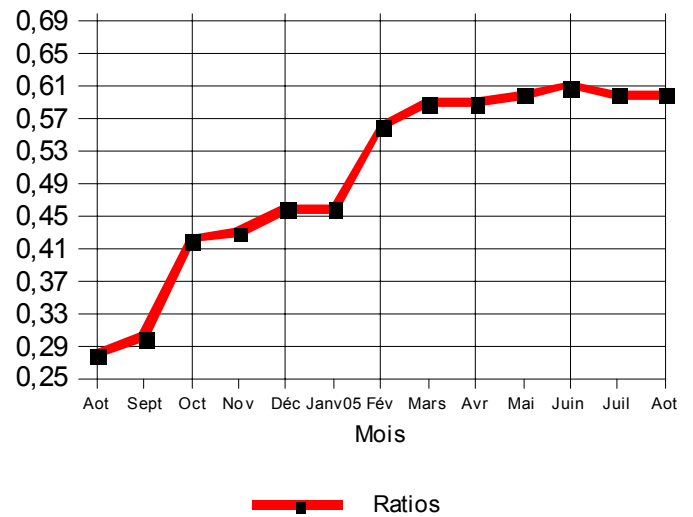
des prix des riz importés avec le renchérissement des prix du carburant .

**Graphique 4**



**Graphique 5**

**Evolution des ratios prix au producteur du mil et du riz DP**



## Produits horticoles

### *Poursuite de la progression du ratio ( prix à la production du mil sur celui du riz DP )*

Le ratio (prix au producteur du mil sur celui du riz DP) a subi ce mois-ci une relative stabilité. En effet, par rapport au mois passé, il est resté stable à 0,60. Cette relative stabilité dénote une évolution, qui n'est avantageuse ni au producteur de riz, ni à celui du mil. Ainsi, le sac de 100 kg de riz est resté stable à 167 kg de mil ce mois-ci.

Par rapport à Août 2004, l'évolution des termes de l'échange entre le mil et le riz DP tend toujours à l'avantage du producteur de mil. En effet le sac de 100 Kg de riz est passé de 357 Kg de mil en Août 2004 à 167 Kg de mil en Août 2005, soit une perte pour le producteur de riz de 191 Kg de mil en une année (Cf graphique 5).

### *Les prix à la consommation des produits horticoles sont globalement en baisse au cours de ce mois d'Août 2005.*

Les prix des produits horticoles ont une tendance générale à la baisse durant ce mois d'Août 2005.

Cependant quelques fluctuations à la hausse de prix ont été enregistrées par endroits. Ainsi, on relève des hausses de prix pour :

- les gros oignons et l'échalote sur la majorité des marchés;
- le concombre, les bananes locale et importée à Bamako,
- la papaye à Bamako Dibida, à Ségou Château et à Mopti Digue et;
- l'orange à Bamako Dibida..

Les fourchettes de prix à la consommation sont:

- Pour la pomme de terre premier choix: de 275 F/Kg à Sikasso à 500 F/Kg à Mopti Digue;
- Pour l'échalote: de 331F/Kg à Bamako Dibida à 400 F/Kg à Ségou Château.

## ***Le bétail et la Viande***

**La structure d'ancrage du SIM/Bétail, qui était l'Office Malien du Bétail et de la Viande (OMBEVI) n'existe plus. En attendant la prise en charge de cette activité par des nouvelles directions créées au niveau du Département chargé de l'Élevage et de la pêche, l'OMA regrette de ne pouvoir pas mettre à disposition les informations relatives à cette filière. *Merci pour votre compréhension!***